



## **IDEX de Lyon ou en est-on ?**

Le 6 septembre dernier une réunion d'information relative au projet IDEX Lyon s'est tenue dans le grand amphithéâtre de l'Université de Lyon. Lors de cette réunion des divergences sont apparues entre les différents protagonistes qui participent à l'élaboration du projet IDEX de Lyon. Cette réunion d'information a fait apparaître deux visions différentes de l>IDEX, une fédéral et une autre fusionnelle.

### **Mais d'abord qu'est-ce que l>IDEX ?**

**Initiatives d'excellence (IDEX)** fait partie des investissements d'avenir, programmes dont le but est de créer en France des ensembles pluridisciplinaires d'enseignement supérieur et de recherche qui soient de rang mondial.

Lors du premier appel à projet en 2011, huit projets *Initiatives d'excellence* (dont quatre en région parisienne) ont été sélectionnés et ont reçu 7,7 milliards d'euros.

Après l'élection présidentielle de 2012, des syndicats demandent l'arrêt du programme, dénonçant la destruction du service public d'enseignement supérieur, et le déséquilibre territorial. Ce n'est pas l'intention du nouveau gouvernement, qui lance un second programme IDEX.

A ce jour les Université de Marseille, Strasbourg, Bordeaux, Montpellier 1 et 2, Grenoble, Université de Lorraine ont fusionné. Les Universités de Lille, de Clermont-Ferrand (fusion au 1 janvier 2017), de Paris-Est-Créteil (UPEC), Paris-Est-Marne la vallée (UPEM), Paris4-Paris Sorbonne et l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) sont sur des projets de fusions plus ou moins aboutis.

### **La situation Lyonnaise...**

L'agglomération Lyon-Saint-Etienne est la deuxième place française pour l'enseignement supérieur et de la recherche. L'enjeu est donc majeur pour les établissements mais aussi pour les gouvernements successifs. Un échec de la transformation de la COMUE de Lyon en une Université intégrée ayant une seule entité juridique risque de transformer le pôle Lyon-Saint-Etienne en pôle de seconde zone par rapport aux Université de Clermont et de Grenoble qui ont fusionné. En cas de fusion des établissements (Universités et Ecoles) de la place lyonnaise, c'est 30 millions d'euros supplémentaire qui seront alloués au nouvel établissement. Le futur établissement aura un budget de plus d'un milliard d'euros, plus de 12 000 enseignants chercheurs et personnels BIATSS et 140 000 étudiants.

### **Les dissensions entre établissements**

Après la réunion d'information du 6 septembre dernier, les dissensions entre établissements sont apparues au grand jour. La position tenue par les établissements (Université et Ecoles) d'un établissement "confédéral" et ensuite "Fédéral" n'est plus tenable. En effet les projets "Fédéraux" de Sorbonne-Paris-Cité et Toulouse, ont été rejetés par le Jury IDEX. Ce coup de semonce oblige la COMUE de Lyon à revoir sa copie en toute urgence. Il est maintenant clair que seul un projet portant un établissement unique avec une seule entité juridique (fusion) sera retenu par le Jury IDEX. Cela cause une dissension entre les Universités Lyon 1, Jean MONNET, ENS, INSA d'une part et Lyon 2, Lyon 3 et certaines Ecoles d'autre part. Le CNRS, l'un des acteurs déterminants du processus IDEX,



exerce un rôle-clé dans le fonctionnement des laboratoires de recherche universitaires. Le CNRS a clairement indiqué qu'il placera l'ensemble de ses moyens dans l'établissement intégré et qu'il se retirera de tous les laboratoires qui seront hors de ce périmètre. Pour la Présidente de l'Université de Lyon 2, Nathalie DOMPNIER : *"Il s'agit là d'une pression, sinon d'un chantage, qui durcit bien plus qu'il n'apaise la discussion"*. L'Université Lyon 3 est également en pleine hésitation. Son Président, Jacques COMBY, souhaite l'IDEX mais ne veut pas d'un établissement intégré, bref il n'est pas pour mais pas contre. Les positions des Universités de Lyon 2 et Lyon 3 fragilisent clairement le projet IDEX, mais leurs gouvernances respectives ne souhaitent pas en endosser la responsabilité. Contre l'IDEX mais pas responsables de l'échec de l'IDEX Lyon-Saint-Etienne... Pour les autres acteurs leurs positions est simple, seul un établissement intégré (fusions des établissements avec une seule entité juridique) sera retenu par le Jury IDEX : *"Quelques discours se veulent rassurants et minimisent les répercussions auprès du jury, mais la réalité est tout autre : ne pas souscrire à l'université intégrée, et c'est l'échec assuré"*.

#### **Le calendrier et ses conséquences :**

Le projet IDEX de Lyon doit être finalisé avant fin octobre et présenté au Jury IDEX avant mi-novembre. Le retour du Jury IDEX (Validation ou rejet du projet) se fera en février 2017. Si le projet IDEX est retenu, la fusion entre établissements participants sera effective en 2020.

Pour les personnels BIATSS les enjeux sont conséquents. Le regroupement des établissements participants implique une fusion des services centraux (DRH, Agence Comptable, Services Financiers, Direction de la Recherche, Communication, Service Juridique, Service Informatique etc). Même si les scolarités et les laboratoires ne seront pas directement concernés par les restructurations, cela implique une plus grande distance entre eux et les services centraux. Cela (au vu de ce qui c'est déjà passé dans les autres établissements ayant fusionnés) entraîne du stress et du mal être au travail. Si l'IDEX est retenu, les syndicats auront un rôle primordial pour accompagner et protéger les personnels. Il est essentiel que cette restructuration s'accompagne d'amélioration des conditions de travail des personnels BIATSS ainsi que d'une meilleure considération de leur travail. Cela passera bien entendu par une revalorisation conséquente des primes pour que celles-ci soient ramenées au même niveau que les autres administrations de l'Etat. Les syndicats de l'UNSA qui représentent les personnels (A&I, et ITRF-BIO) seront particulièrement vigilants sur ces sujets.



Dès à présents les représentants syndicaux doivent s'imposer comme des partenaires responsables et participer au projet IDEX si celui-ci est retenu. Etre contre ou pour n'est pas de notre ressort, mais sommes directement concerné par l'intérêt et la défense des droits des personnels. Sans accord cadre avec les syndicats, le projet IDEX sera un échec programmé.

Olivier AUBAILLY et Julie TARDY

